



Mairie de Chennevières-lès-Louvres

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE SARCELLES - CANTON DE GOUSSAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2026

Commune de Chennevières-lès-Louvres

Par suite d'une convocation en date du 13 février 2026, les membres composant le conseil municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres se sont réunis en date du 19 février 2026, à Chennevières-lès-Louvres à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **PLASMANS**, maire de la commune.

La convocation a été affichée le 13 février 2026.

Membres présents : M. Eric **PLASMANS**, Mme Joséphine **DELMOTTE**, Mme Martine **BAYON**, M. Maurice **DOBBELS**, M. Aurélien **DEVIIENNE**, Mme Marie **EVARD**, Mme Christelle **SEGUIN**, M. Lionel **MOROSINI**, M. Frédéric **CHENE**, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : M. Désiré Cyrille **STEPHAN**.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme **DELMOTTE** Joséphine, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ouverture de séance : 20h15.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- 1) **CFU 2025 (compte financier unique)**
- 2) **Devis complément de cheneau salle polyvalente**
- 3) **Devis entretien boiserie église**

CFU 2025 (compte financier unique)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de Chennevières-lès-Louvres ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Chennevières-lès-Louvres ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2025

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	761 894.66 €	810 738.54 €	+ 48 843.88 €
INVESTISSEMENT	839 881.53 €	775 520.70€	- 64 360.83 €
TOTAUX	1 601 776.19 €	1 586 259.24 €	- 15 516.95 €

REPORTS EXERCICE 2024	RESULTAT EXERCICE 2025	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2025
29 957.61 € (Fonctionnement)	48 843.88 €	78 801.49 €
162 723.68 € (Investissement)	- 64 360.83 €	98 362.85 €
192 681.29 €	- 15 516.95 €	177 164.34 €

Après avoir entendu l'exposé,

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- ⇒ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Chennevières-lès-Louvres.
- ⇒ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 08 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis complément de cheneau salle polyvalente

Monsieur le Maire fait part des problèmes de fuite récurrent à la salle polyvalente, une partie du cheneau a été réalisé, il reste une partie à réaliser, un devis a donc été établi par la société Huet couverture.

Mise en place d'échelles acheminement du matériel sur la couverture et mise en protection y compris repliement du matériel.

Dépose des premiers rangs de tuiles et du cheneaux existant 12 ml

Dépose de la main courante en zinc stockage pour réemploi 12 ml

Fournitures et pose d'un chéneau en zinc de 60 de développé y compris fixation et soudures

Fournitures et pose d'un joint de dilation soudé

Repose de la main courante préalablement stockées sur pate neuve

Pour un montant de 3 526,00 € HT soit un montant total de 4 231,20 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de la société Huet couverture pour un montant total de 4 231,20 € TTC.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Devis entretien boiserie église

Monsieur le Maire fait part de l'entretien qui a été fait dans l'église, il reste à faire l'entretien des boiseries, un devis a été demandé à l'entreprise de menuiserie Huyot.

Remplacement d'un panneau dimension 450 X 200 MM

Mise en place d'une pièce dimension 150 X 30 X 90 MM

Remplacement d'un panneau à plate-bande dimension 710 X 205 MM

Remise en place d'un support de banc

Remise en place d'un panneau à plate-bande

Fixation d'un banc d'église

Réparation d'un parquet dimension 250 X 70 X 18 MM

Réparation d'une moulure à grands cadre

Compris main-d'œuvre et déplacement et raccord de teinte

Pour un montant de 1 580.00 € HT soit 1 896.00 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise de menuiserie Huyot pour un montant de 1 896.00 € TTC.

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La séance est levée à 22h20.

Fait à Chennevières-lès-Louvres,
Le 23 février 2026.

Le Maire,
Eric PLASMANS

2^{ème} adjointe, secrétaire de séance
Joséphine DELMOTTE

